



Installateur en chauffage Installatrice en chauffage

« POUR MOI LA CHALEUR, C'EST QUELQUE CHOSE D'ESSENTIEL... »

- Dynamique** « le travail en groupe, l'esprit d'équipe font aussi partie du métier... »
- Diversifié** « utiliser plein d'outils différents, je trouve ça sympa... »
- Technique** « la complexité des systèmes fait un peu peur au début... »
- Nature** « les nouvelles énergies moins polluantes m'intéressent... »
- Mouvement** « c'est clair que c'est physique, mais j'aime bien bouger, moi... »
- Magique** « avec quelques tuyaux et notre savoir-faire, on apporte le confort chez les gens... »

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Test d'aptitudes recommandé, organisé par l'AVCV

Durée de l'apprentissage

- 3 ans

Formation pratique

- 4 jours par semaine dans une entreprise d'installations de chauffage

Cours professionnels

- 1 jour par semaine

Cours interentreprises

- 52 jours répartis sur les 5 premiers semestres de formation

Salaire mensuel indicatif

- 1ère année CHF 700.-
- 2ème année CHF 900.-
- 3ème année CHF 1'100.-

Titre obtenu en fin de formation

- Certificat fédéral d'installateur en chauffage CFC avec possibilité d'obtenir une maturité professionnelle

Formations supérieures

- Brevet fédéral
- Diplôme fédéral
- Formation ES/HES

Portrait

- Installer divers systèmes de chauffage
- Poser les canaux et raccorder les tuyaux
- Maîtriser la technologie des énergies renouvelables
- Collaborer avec d'autres corps de métier du bâtiment
- Expliquer le fonctionnement des installations au client

Quels talents

- Facultés d'adaptation aux nouvelles techniques
- Aptitudes à travailler en équipe
- Sens de l'organisation
- Bonne résistance physique

Professions voisines

- Installateur sanitaire CFC
- Projeteur en technique du bâtiment chauffage CFC

Association professionnelle

Association vaudoise des
installateurs de chauffage et
ventilation
Rue du Maupas 34
1004 Lausanne

Tél: 021 647 24 25
Email: avcv@sgip.ch
Site internet: www.mevauba.ch

Informations complémentaires

Portail suisse de l'orientation
scolaire et professionnelle :
www.orientation.ch

DGEP-Direction générale de l'en-
seignement postobligatoire :
www.vd.ch/apprentissage

Association suisse et liechten-
steinoise de la technique du bâti-
ment (suissetec) :
www.suissetec.ch

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation
SEFRI :
www.sbf.admin.ch

Dans le détail

Quelles sont les tâches que mon patron me confie

L'installateur en chauffage pose, contrôle, entretient et répare des installations techniques assurant une diffusion régulière et optimale de la chaleur: chauffage à bois, à mazout, à gaz, solaire, avec pompe à chaleur, etc. Il scie, soude, brase toutes sortes de pièces pour monter et fixer des radiateurs muraux, surfaces rayonnantes au plafond, serpentins dans les sols.

Ses principales activités consistent à :

Travaux de montage

- Lire les plans d'exécution et de montage de l'installation ; répercuter sur les plans les changements intervenus sur le chantier.
- Choisir les tuyaux en fonction du diamètre et de la matière indiqués sur le plan, les couper à la longueur indiquée, les souder, fileter ou sertir.
- Préparer le matériel et l'outillage, organiser le transport et l'entreposage sur le chantier.
- Effectuer des relevés des bâtiments, repérer l'emplacement des divers éléments à monter en respectant les indications du bureau technique.
- Monter l'installation de chauffage : chaudière, pompe à chaleur, capteurs solaires.

Travaux d'installation

- Poser, fixer et traiter contre la corrosion, les colonnes et les conduites de distribution ; les isoler contre la déperdition de chaleur.
- Façonner, limer, scier, percer, souder des tuyaux en acier, en matière synthétique ou braser le cuivre.
- Ajuster, fixer et raccorder les corps de chauffe : radiateurs, parois chauffantes, serpentins ; poser les robinetteries et les vannes.
- Transporter et raccorder les pompes à chaleur, raccorder les sondes géothermiques.
- Placer et monter les éléments de commande et de régulation (thermostats, sondes).
- Mettre l'installation en service ; procéder aux réglages nécessaires (pression, température de chauffe, tirage, etc.) pour obtenir le meilleur rendement possible dans le respect des lois sur la protection de l'environnement; vérifier le fonctionnement des systèmes de sécurité.
- Instruire le client.

Travaux de maintenance et d'entretien

- Contrôler les différents organes de l'installation (radiateurs, chaudière, tableau de commande) ; détecter la panne éventuelle, vérifier leur étanchéité, changer ou réparer les pièces défectueuses.
- Purger, nettoyer et remplir l'installation, la remettre en marche.
- Transformer (par ex. en fonction des prescriptions du Service du feu), rénover les installations ou remplacer les chaudières, les brûleurs, les pompes, etc..